

6 Société et Culture

Aménagement des bassins versants

Belles-Peintures sous les eaux, des riverains exaspérés

F.B.E.M
Libreville/Gabon

Suite à l'effondrement d'une buse sous-chaussée, une bonne partie du quartier Belles-Peintures croule littéralement sous les eaux. Une situation de plus en plus exaspérante pour les riverains.

C'EST un véritable calvaire qu'endurent, depuis trois ans, des populations du quartier Belles-Peintures, dans le 3e arrondissement de Libreville. En effet, suite à l'affaissement d'une buse, en-dessous de la Voie-Express qui traverse ce quartier, sur l'axe PK5-Awendjé, les habitations environnantes sont constamment sous les eaux, du fait des inondations. Et la saison de pluies, comme celle que nous vivons actuellement, n'est pas pour améliorer les choses.

« Depuis trois ans, nous dormons sur nos toits », a lâché Stéphane Koumbagoye, résidant dans ce quartier depuis près de quinze ans. Une affirmation confortée par des images peu reluisantes, avec des habitations envahies d'eau, des ponts de fortune confec-



Photo : F.B.E.M

Un aperçu du niveau d'eau accumulée au niveau de la vallée.



Photo : F.B.E.M

Une vue du quartier Belles-peintures, en contrebas de la chaussée!

tionnés par les riverains, pour espérer déboucher sur la chaussée. « Parfois, lorsque ces eaux montent, nous passons trois jours sans pouvoir aller au travail ou à l'école. Nous sommes coupés du monde. On a peur pour nos vies à la longue », a ajouté, pour sa part, le jeune Clenci Ossibadjou.

Les risques sanitaires ne sont pas loin non plus, avec des maladies hydriques telles que la bilharziose ou le choléra, qui sont propices à ce type d'environnement.

Un petit rappel permet de se rendre compte que des ébauches de solutions avaient déjà été envisagées face à ces inondations à Belles-Peintures. En effet,



Photo : F.B.E.M

Plusieurs terrasses sont à cette image.

le 14 novembre 2015, à la suite d'une énième invasion d'eau, le gouvernement avait mandaté l'Unité de coordination des études et des travaux (Ucet) pour

s'enquérir de la situation, et proposer des solutions "définitives" aux souffrances de ces compatriotes.

Ce qui avait d'ailleurs été

fait, comme l'a rappelé le coordinateur général de l'Ucet, Blaise Wada. « L'état des lieux que nous avons dressé a révélé que la buse métallique sous-chaussée était complètement corrodée. L'eau ne pouvait plus passer ». Un fait qui s'explique, cette voie date des années 1970.

Et M. Wada d'ajouter : « Nous avons proposé comme solution d'urgence de refaire le chemin de l'eau par la buse. Ce qui avait été fait. Mais la solution définitive consistait à enlever cette buse existante, et poser un dalot (à l'image du pont de Plein-ciel NDLR), parce que le débit qui venait par là était très important. On a donc monté ce projet. Nous avons ensuite consulté des

entreprises, dont Sobéa, qui a demandé 4 milliards à l'État pour exécuter les travaux. Mais ceux-ci n'ont jamais commencé, faute de moyens », a affirmé M. Wada.

Un statu quo qui exaspère de plus en plus les riverains. Car, même si les maisons situées au niveau de la vallée avaient été dédommagées, à la suite du lancement (avorté) des travaux, plusieurs propriétaires ayant même déjà libéré les lieux, d'autres maisons, hors de la vallée, se retrouvent de plus en plus inondées, face à l'accumulation des eaux.

Le responsable de l'Ucet a assuré avoir relancé le dossier avec le nouveau ministre des Travaux publics, Jean-Pierre Oyiba. Et aussi qu'une autre entreprise, Socoba, se serait proposée de régler le problème pour 3 milliards de fcfa. C'est donc avec une grande impatience que les habitants de Belles-Peintures disent attendre les résultats de ces tractations qu'ils espèrent concluantes. Surtout que la détérioration de cette buse fragilise aussi la chaussée au-dessus. Laquelle peut s'affaisser à tout moment, comme l'a reconnu l'ingénieur en génie-civil Blaise Wada.

Croix-rouge gabonaise/Atelier national sur la réduction des risques de catastrophes
État des lieux et des outils pour une anticipation

Prissilia MOUITY
Libreville/Gabon

La Croix-Rouge gabonaise vient d'organiser à Libreville, en partenariat avec l'Union Européenne (UE), un atelier sur le droit relatif à la réduction des risques de catastrophes. En présence de Guy Maixent Mamiaka, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, la rencontre a donné lieu à des échanges sur les différentes stratégies susceptibles de réduire les catastrophes naturelles dans notre pays.

LE Gabon, à l'instar d'autres pays, reste vulnérable face aux menaces croissantes des catastrophes



Photo : R.H.A

Les officiels à l'ouverture de l'atelier.

provoquées par des aléas naturels. Les inondations, les orages, les vents violents, les glissements de terrains, les incendies et les épidémies, entre autres, sont des aléas dont notre pays n'est pas à l'abri. Une

situation exacerbée par la précarité des habitations et la faiblesse d'une véritable politique d'urbanisation des villes.

Face à ces différents maux qui n'épargnent pas notre pays, la Croix-Rouge gabonaise, auxiliaire de l'État, a voulu, par l'entremise de cet atelier, attirer l'attention des uns et des autres sur l'ampleur des catastrophes au Gabon.

Selon son président, Dr Guy Patrick Obiang Ndong, « la situation du Gabon face aux catastrophes (...) mérite une prise de conscience collective, afin de trouver des solutions durables pour le bien-être des populations. Cet atelier devrait donc nous permettre de mieux nous organiser, de mieux

coordonner nos actions et de définir les responsabilités des uns et des autres pour faire face aux aléas auxquels notre pays est exposé. Bien que la Croix-Rouge gabonaise et les autres acteurs de protection civile apportent une aide non négligeable aux personnes sinistrées, il n'en demeure pas moins que la problématique de la résilience de nos communautés lors des catastrophes reste sans réponse véritable. Cette situation est exacerbée par l'absence de concertation entre les différentes structures de prévention et de gestion des catastrophes, l'inadaptation du cadre juridique qui fixe les domaines et modes d'intervention de chaque structure, l'insuffisance de la sensibilisation des populations, etc. »

Cet atelier serait donc une opportunité pour la Croix-Rouge et les experts en gestion de catastrophes, de revisiter les textes liés à la Réduction des risques de catastrophes (RRC).

C'est d'ailleurs dans ce sens que s'est inscrite Nadia Houry, coordinatrice de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) du programme du droit relatif aux catastrophes pour l'Afrique. « Cet atelier va

nous permettre de mieux nous préparer face aux catastrophes. Nous allons explorer les questions juridiques liées à la réduction des risques de catastrophes. Nous allons également piloter une liste de vérification sur le droit et la RRC. Ces sujets seront enfin au cœur des débats de

la 32e conférence internationale de la Croix-Rouge, qui aura lieu en décembre prochain », a-t-elle expliqué.

En définitive, les catastrophes naturelles ne peuvent être arrêtées. Mais en anticipant leurs risques, elles pourraient être réduites.



LABEK 2015



Photo : R.H.A

Vue partielle des experts en gestion de catastrophes.